

Polémique autour de la répartition des subsides de la Loterie nationale

■ La Fédération Wallonie-Bruxelles perçoit des subsides de la Loterie. L'opposition aimerait savoir comment elle les distribue.

Une fin de non-recevoir. Voici ce que la majorité PS-CDH à la Fédération Wallonie-Bruxelles a réservé mercredi soir à une proposition de décret rédigé par l'opposition MR-Ecolo.

Cette dernière avait déposé un texte conjoint visant à assurer une meilleure transparence quant à la distribution des subsides que la Fédération reçoit chaque année de la Loterie nationale.

Au bénéfice de petites structures

Chaque année, la Fédération perçoit une quinzaine de millions d'euros en provenance de la Loterie nationale, ce qui lui permet de financer une série d'activités ou d'institutions scientifiques, sportives et culturelles. Depuis plus de dix ans, le FNRS reçoit ainsi 45 % de ce montant, l'Adeps 20 %, ou l'ONE 3,7 %.

Près de 5 % de ces quinze millions sont également affectés à des activités diverses et des projets ponctuels menés par des ASBL souvent modestes et locales, mais néanmoins d'intérêt public. C'est ce montant qui intrigue l'opposition. Car si depuis la législature précédente il est possible de savoir à qui a été versé ce budget, le gouvernement de la Fédération n'a jamais spécifié sur quels critères il s'appuyait pour procéder à une telle distribution.

"Voilà ce que l'on aimerait connaître, et ce que l'on aimerait que la Fédération détermine de manière plus transparente", expliquent chacun de leur côté les parlementaires Nicolas Tzanetatos (MR) et Stéphane Hazée (Ecolo). "Il y a derrière cette demande un enjeu de transparence, poursuit ce dernier, mais aussi une nécessaire objectivation des critères d'appréciation pour que les petites ASBL qui font des demandes de budgets puissent prédire plus justement si elles obtiendront ou non les montants demandés. Ces montants de 1 000 ou 20 000 euros peuvent sembler modestes,

mais ils comptent énormément pour les petites ASBL." Parmi elles, on retrouve en effet des maisons de jeunes, des centres culturels, des cercles sportifs qui ont besoin de matériel, ou une bibliothèque qui remplace son système informatique par exemple.

"Il y a derrière notre demande un enjeu de transparence."

STÉPHANE HAZÉE
Parlementaire Ecolo à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une demande jugée incongrue

En séance plénière du parlement cependant, la majorité PS-CDH a rejeté mercredi cette proposition qu'elle juge "incongrue" et qui "complexifierait les choses". Ce solde assure par ailleurs une "souplesse", une "marge de manœuvre bien nécessaire" pour faire face à une série de besoins urgents et imprévisibles, a-t-elle défendu.

L'opposition souligne qu'elle n'en restera pas là. "Je ne vois d'ailleurs pas en quoi cela complexifierait les choses. Au contraire, on demande que les critères d'attribution soient mieux définis et rendus publics. Cela devrait faciliter la détermination des choix à l'avenir", conclut Stéphane Hazée.

BdO